

■ PERCEPTION DEPUIS LES HAMEAUX ET L'HABITAT ISOLÉ

En complément de ce qui a été fait précédemment, et afin d'analyser finement la modification du paysage quotidien, il est important de prendre en compte la perception depuis les hameaux et habitations isolées pour évaluer leur sensibilité vis-à-vis de la zone du projet. Cette analyse s'appuie principalement sur l'étude de terrain dont des photographies explicites sont présentées ci-après. La carte des perceptions pressenties en direction de la ZIP conclut ensuite sur la sensibilité de l'habitat de l'aire immédiate.

Aux abords du site d'implantation, les hameaux et les habitations isolées sont nombreux (environ 45 lieux-dits recensés). À noter qu'en raison de l'ouverture du paysage et de la hauteur envisagée pour le projet, les vues en direction de la ZIP sont souvent ouvertes. Par ailleurs, la sensibilité des habitations peut être plus importante en saison hivernale. Ainsi, même si les photos illustrent des vues tronquées ou filtrées, la sensibilité globale des lieux de vie tient compte de ces évolutions saisonnières.

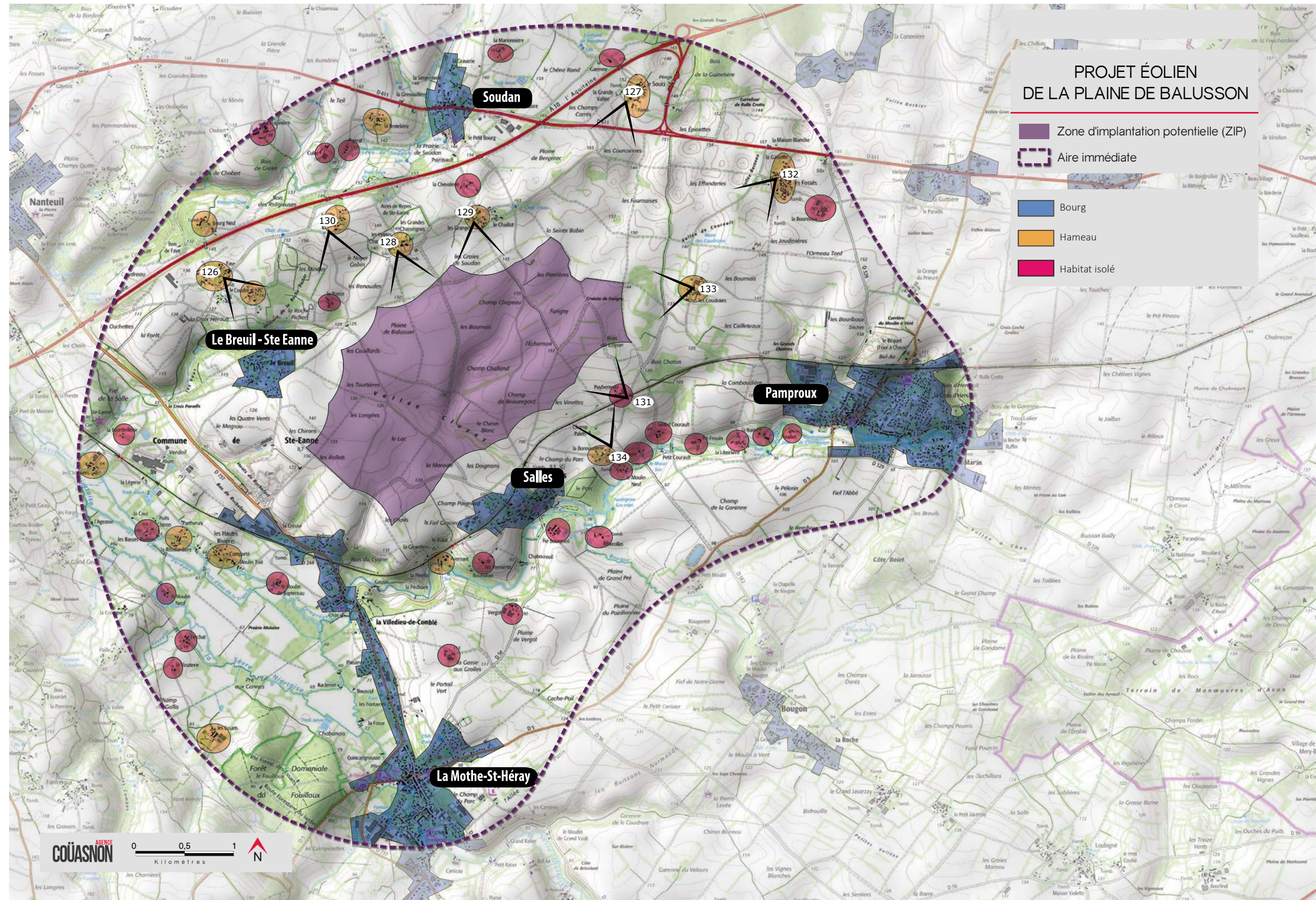


FIGURE 80 : LOCALISATION DES PHOTOGRAPHIES ILLUSTRANT LES PERCEPTIONS DEPUIS LES HAMEAUX ET L'HABITAT ISOLÉ

› FAYE



PHOTO 126 : DEPUIS LA FRANGE SUD DU HAMEAU, LES VUES SONT OUVERTES SUR LA ZIP

› LE SOUCI



PHOTO 127 : ALORS QUE QUELQUES BÂTIMENTS AGRICOLES S'INTERPOSENT ENTRE LE CŒUR DU HAMEAU ET LA ZIP, QUELQUES HABITATIONS AU SUD PRÉSENTENT DES VUES DÉGAGÉES SUR LA ZIP

› LES PETITES ET GRANDES CHASSEIGNES



PHOTO 128 : LES VUES SONT OUVERTES SUR L'ESPACE AGRICOLE, LA ZIP S'INSCRIT AU PREMIER PLAN AVEC UNE TRÈS FORTE PRÉGNANCE VISUELLE PRESSENTIE

› LE CHAILLOT



PHOTO 129 : DEPUIS LA FRANGE SUD DU HAMEAU, LES PERCEPTIONS SONT LARGES ET PROFONDES. LA ZIP S'INSCRIT AU PREMIER PLAN AVEC UNE TRÈS LARGE EMPRISE VISUELLE HORIZONTALE

› LA VILLE SÈCHE



PHOTO 130 : LES HABITATIONS PRÉSENTENT UNE TRÈS FORTE SENSIBILITÉ VIS-À-VIS DU PROJET ÉOLIEN POTENTIEL, LES FAÇADES ÉTANT ORIENTÉES VERS LA ZIP QUI PREND PLACE AU PREMIER PLAN

› PUYBERNEAU



PHOTO 131 : LA PROXIMITÉ AVEC LA ZIP EST TELLE QU'IL Y A UN RISQUE D'EFFET D'ÉCRASEMENT IMPORTANT

› LES FOSSÉS



PHOTO 132 : LA ZIP S'INSCRIT ENTRE DEUX ÉOLIENNES EXISTANTES À L'ARRIÈRE PLAN - LA PRÉSENCE DU MOTIF ÉOLIEN DANS LE PAYSAGE QUOTIDIEN ATTÉNUÉ LÉGÈREMENT AINSI LA SENSIBILITÉ DU HAMEAU

› LES COUDRAIES



PHOTO 133 : AU CŒUR DU HAMEAU, LES VUES VERS LA ZIP SONT FILTRÉES PAR LA VÉGÉTATION MAIS LA SENSIBILITÉ DEMEURE FORTE DU FAIT DE LA PROXIMITÉ DU SITE DU PROJET

› LA BONNAUDERIE



PHOTO 134 : LES VUES VERS LA ZIP SONT OUVERTES - IL Y A UNE FORTE MODIFICATION DU PAYSAGE QUOTIDIEN BIEN QUE LES ÉOLIENNES DE SOUDAN-ÉNERGIES SOIT DÉJÀ VISIBLES

■ CONCURRENCE VISUELLE AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG

La concurrence visuelle avec une silhouette de bourg s'évalue par l'impact potentiel d'un parc éolien sur un village, en particulier avec sa structure : clocher ou monument patrimonial qui constituent des éléments identifiables dans le paysage et qui émergent régulièrement des silhouettes de bourg. Cette situation peut également s'observer pour des abbayes, des châteaux ou tout autre élément bâti dont la silhouette est suffisamment importante pour être identifiable dans le paysage.

Depuis l'aire immédiate, le rapport d'échelle entre les éoliennes et le paysage peut être défavorable et modifier la lecture des différents plans ou éléments qui le composent. Dans cette partie, il s'agit notamment de la perception des clochers qui, associés à l'arrivée d'un village, sont des éléments emblématiques du territoire et participent à la re-connaissance de celui-ci par les habitants.

Dans l'aire d'étude immédiate, la topographie et les parcelles de grandes cultures offrent des points de vue sur les villages. Trois bourgs sont concernés par une situation de concurrence visuelle potentielle avec le projet éolien : la Mothe-Saint-Héray, Salles et Pamproux. Ils sont également tous concernés par une situation de covisibilité avec leurs églises (protégées au titre des Monuments Historiques) - voir chapitre suivant.

> La Mothe-Saint-Héray

Depuis la RD 737 au sud-ouest du bourg (dans l'aire rapprochée), la route offre un panorama sur la vallée de la Sèvre Niortaise dans laquelle se niche le bourg de la Mothe-Saint-Héray. Le clocher de l'église et le château d'eau constitue des points de repères visuels. Alors que deux parcs sont visibles au-dessus de la silhouette du bourg, le projet de la Plaine de Balusson vient renforcer la prégnance du motif éolien vers l'ouest et renforcer la concurrence visuelle existante.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FORTE

> Salles

Le bourg de Salles s'étire sur le versant nord de la vallée du Pamproux. La RD 5 qui traverse le plateau cultivée ouvert offre des vues larges et profondes donnant à voir la silhouette bâtie de Salles et son clocher. La ZIP prend place sur le plateau en arrière-plan du bourg avec une très large emprise visuelle horizontale. Toutefois, la sensibilité est à relativiser au regard de l'existence préalable d'une situation de concurrence visuelle avec le parc de Soudan-Énergies.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FORTE

> Pamproux

Depuis la RD 329, la silhouette bâtie de Pamproux (identifiable par son clocher émergeant) constitue le point de fuite du regard de l'automobiliste. La ZIP s'inscrit dans l'axe de la route, en arrière du clocher de l'église. Il existe donc un risque de concurrence visuelle entre le projet éolien et la silhouette du village. Toutefois, la sensibilité est à relativiser au regard de l'existence préalable d'une situation de concurrence visuelle avec le parc de Soudan-Énergies.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : MODÉRÉE



PHOTO 136 : SITUATION DE CONCURRENCE VISUELLE ENTRE LE BOURG DE LA MOTHE SAINT HÉRAY ET LA ZIP DEPUIS LA RD 737



PHOTO 137 : SITUATION DE CONCURRENCE VISUELLE ENTRE LE BOURG DE SALLES ET LA ZIP DEPUIS LA RD 5

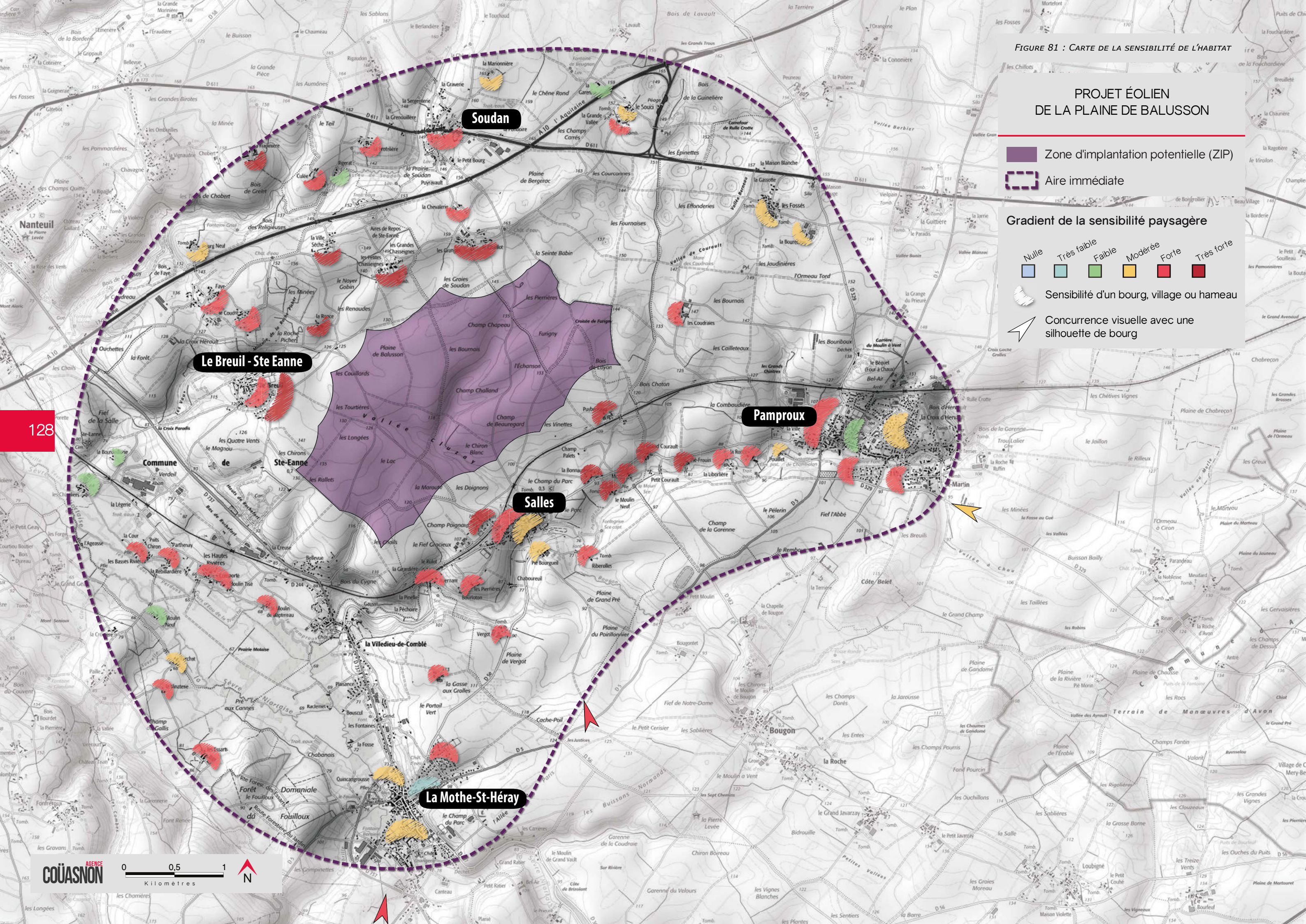


PHOTO 135 : SITUATION DE CONCURRENCE VISUELLE ENTRE LE BOURG DE PAMPROUX ET LA ZIP DEPUIS LA RD 329

FIGURE 81 : CARTE DE LA SENSIBILITÉ DE L'HABITAT

PROJET ÉOLIEN DE LA PLAINE DE BALUSSON

- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire immédiate
- Gradient de la sensibilité paysagère**
 - Nulle
 - Très faible
 - Faible
 - Modérée
 - Forte
 - Très forte
- Sensibilité d'un bourg, village ou hameau
- Concurrence visuelle avec une silhouette de bourg



128

1.4. SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ DU CONTEXTE PAYSAGER

L'aire immédiate est marquée par la vallée de la Sèvre Niortaise à l'ouest et par la vallée du Pamproux au sud qui présentent toute deux une sensibilité particulière vis-à-vis du projet éolien avec un risque de modification des rapports d'échelle. Toutefois, le territoire d'étude accueille déjà plusieurs parcs éoliens.

Les grandes parcelles agricoles, associées à un léger maillage bocager et à une topographie de plateau ondulé, permettent des perceptions larges et profondes augmentant ainsi la prégnance visuelle pressentie du projet éolien. La présence du parc éolien de Soudan-Énergies en continuité de la ZIP (et du parc de Pamproux plus à l'est) limite les situations de modification significative du paysage dans la mesure où l'objet éolien est coutumier des perceptions des riverains et des usagers. Toutefois, une vigilance est requise car la densification du motif éolien peut éventuellement supprimer les espaces de respiration aujourd'hui existants et/ou générer des effets de saturation visuelle¹.

Le réseau routier, relativement dense et fréquenté, est marqué par le passage de l'autoroute A10 au nord de la ZIP. Les axes de communication présentent des sensibilités qui s'échelonnent de très faible à forte, notamment aux abords de la ZIP ou sur les portions orientées dans l'axe du site d'étude.

Du fait d'un habitat très développé et dispersé autour de la ZIP, de nombreuses habitations présentent une sensibilité majeure (modérée, forte ou très forte) vis-à-vis de l'introduction du projet éolien avec parfois un effet d'écrasement possible pour les hameaux situés dans les vallées. Plusieurs bourgs (La Mothe-Saint-Héray, Salles et Pamproux) sont également concernés par un risque de concurrence visuelle depuis des points excentrés.

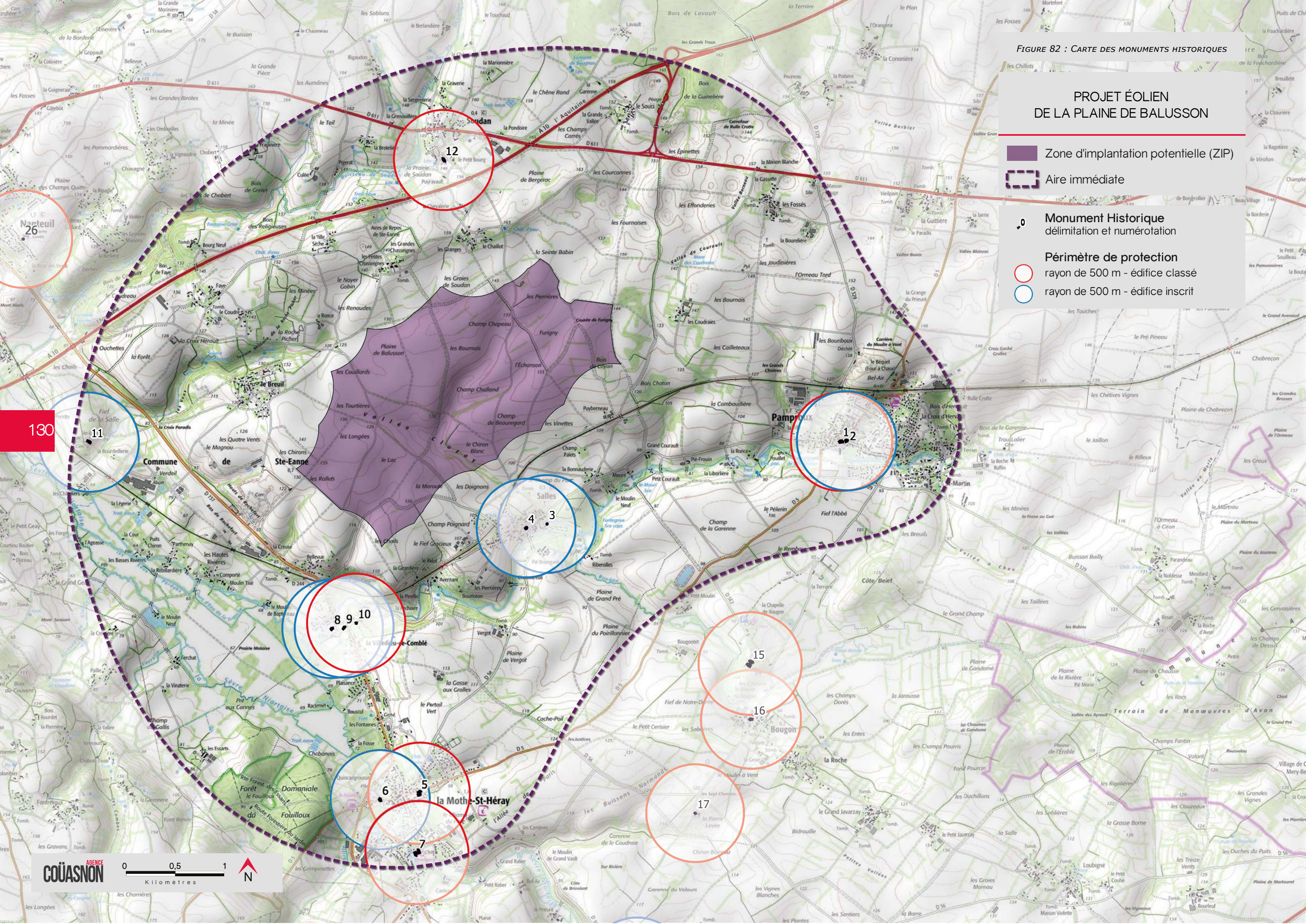
Ainsi, l'aire d'étude immédiate présente des atouts à l'implantation d'un nouveau parc éolien mais également des sensibilités, notamment sur la perception depuis l'habitat proche et sur les rapports d'échelle avec les vallées de la Sèvre Niortaise et du Pamproux. Toutes les sensibilités relevées dans ce présent chapitre seront à prendre en compte lors de l'élaboration des variantes et d'analyses dans la partie III-Impacts.

¹ L'analyse de la saturation visuelle des bourgs est traitée dans un chapitre dédié - se référer au sommaire

FIGURE 82 : CARTE DES MONUMENTS HISTORIQUES

PROJET ÉOLIEN DE LA PLAINE DE BALUSSON

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate
-  Monument Historique
délimitation et numérotation
-  Périmètre de protection
rayon de 500 m - édifice classé
-  Périmètre de protection
rayon de 500 m - édifice inscrit



2 . LE PATRIMOINE BÂTI, PAYSAGER ET CULTUREL

2.1. LES MONUMENTS HISTORIQUES

2.1.1. VISIBILITÉ DEPUIS LES ÉDIFICES PROTÉGÉS

À l'image de ce qui a été fait pour les aires précédentes, le détail des monuments présents dans l'aire d'étude immédiate est donné ci-après dans un tableau récapitulatif. Il est ensuite accompagné d'un repérage sur photo aérienne, de photographies explicites issues d'un travail de terrain et d'une synthèse sur la sensibilité de l'édifice vis-à-vis du projet éolien.

L'aire d'étude immédiate compte 12 monuments historiques. Ils sont présentés dans le tableau ci-dessous et font l'objet d'une analyse détaillée dans les pages suivantes.

N°	MONUMENT	ELEMENTS PROTÉGÉS	PROTECTION	COMMUNE	DÉPARTEMENT	DISTANCE DE LA ZIP (en km)	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE	VISIBILITÉ PRESSENTIE DE LA ZIP
AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE								
1	Eglise Saint-Maixent	Eglise	Classé	Pamproux	DEUX-SEVRES	2,4	En ZVI	vue tronquée par le bati
2	Halle	Halle	Inscrit	Pamproux	DEUX-SEVRES	2,5	En ZVI	vue fermée par le bati
3	Château	Tour d'escalier 15e siècle	Inscrit	Salles	DEUX-SEVRES	0,8	En ZVI	vue ouverte
4	Eglise Saint-Martin	Choeur roman	Inscrit	Salles	DEUX-SEVRES	0,8	En ZVI	vue tronquée par le bati
5	Eglise Saint-Héray	Eglise, à l'exception de la flèche	Partiellement Classé	La Mothe-Saint-Héray	DEUX-SEVRES	2,6	En ZVI	vue fermée par le bati
6	Moulin à eau de Pont-l'Abbé	Moulin et ensemble de sa machinerie	Partiellement Inscrit	La Mothe-Saint-Héray	DEUX-SEVRES	2,6	En ZVI	vue filtrée par la végétation du bord de rivière
7	Restes de l'ancien château	Orangerie ; Pavillon d'entrée à gauche de l'ancien château ; Pavillon à droite de l'entrée de l'ancien château	Partiellement classé	La Mothe-Saint-Héray	DEUX-SEVRES	3,2	En ZVI	Vue tronquée par la végétation et le bati
8	Château de la Villedieu-de-Comblé (sur la commune de St Eanne)	Façades et toitures du château - Façades et toitures des communs - Ensemble des parties bâties ainsi que des parties non bâties ; à l'intérieur du château : escalier avec sa cage d'escalier et son plafond à caissons ainsi que la cheminée de la salle à manger sise au premier étage du château (à l'ouest de l'escalier)	Partiellement Inscrit	Sainte-Eanne	DEUX-SEVRES	1,0	En ZVI	Vue ouverte
9	Château de la Villedieu-de-Comblé (sur la commune de La Mothe-Saint-Héray)	Façades et toitures du château - Façades et toitures des communs - Ensemble des parties bâties ainsi que des parties non bâties ; à l'intérieur du château : escalier avec sa cage d'escalier et son plafond à caissons ainsi que la cheminée de la salle à manger sise au premier étage du château (à l'ouest de l'escalier)	Partiellement Inscrit	La Mothe-Saint-Héray	DEUX-SEVRES	0,9	En ZVI	Vue ouverte
10	Dolmen dit de la Garenne	Dolmen	Classé	La Mothe-Saint-Héray	DEUX-SEVRES	0,8	En ZVI	Vue fermée par les boisements
11	Eglise Sainte-Eanne	Eglise	Inscrit	Sainte-Eanne	DEUX-SEVRES	2,2	En ZVI	Vue filtrée par la végétation
12	Eglise Notre-Dame	Eglise	Classé	Soudan	DEUX-SEVRES	1,3	En ZVI	Vue tronquée par la végétation

FIGURE 83 : LISTE DES MONUMENTS HISTORIQUES DE L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE



PHOTO 138 : LES RUES OFFRENT PARFOIS DES PERCÉES VISUELLES EN DIRECTION DE LA ZIP



PHOTO 139 : VUE FERMÉE PAR LES CONSTRUCTIONS AU PREMIER PLAN

Degré d'ouverture sur le paysage : L'église est située au coeur du centre ancien de Pamproux. Le tissu bâti est dense et les ruelles étroites, n'offrant alors que de rares ouvertures visuelles. Des vues tronquées et partielles en direction de la ZIP sont possibles uniquement depuis une portion de la rue qui borde l'édifice protégé. La sensibilité du monument est atténuée au regard de la visibilité partielle sur la ZIP et de l'existence d'une seule fenêtre visuelle.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FAIBLE

Degré d'ouverture sur le paysage : La halle s'inscrit au coeur du centre ancien de Pamproux. Contrairement à l'église, les vues en direction de la ZIP sont fermées par le tissu bâti. L'orientation des rues ne permet pas de percée visuelle dans cette direction. Toutefois, il est possible que des fragments de pales soient visibles en fonction de la position précise de l'observateur.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : TRÈS FAIBLE



PHOTO 140 : ENTRÉE PRIVATIVE DU DOMAINE

Degré d'ouverture sur le paysage : Seul la tour du château de Salles est protégée au titre des Monuments Historiques. Elle se trouve le long de la façade nord du château, lui-même situé sur les rives du Pamproux. En raison du caractère privatif du domaine, et malgré une sollicitation auprès des propriétaires, la sensibilité n'a pas pu être vérifiée sur place. Toutefois, au regard de la proximité de la ZIP, de sa très large emprise horizontale, de l'effet d'écrasement potentiel et des perceptions possibles depuis le haut de la tour, la sensibilité de l'édifice est forte.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FORTE



PHOTO 141 : VUE TRONQUÉE VERS LA ZIP DEPUIS LES ABORDS IMMÉDIATS DE L'ÉGLISE

Degré d'ouverture sur le paysage : Le bourg de Salles présente une implantation groupée sur le versant nord du Pamproux alors que la ZIP se déploie sur le plateau agricole juste au-dessus. Depuis les abords de l'église, les perceptions visuelles en direction du site d'étude sont tronquées par le relief, les habitations et la végétation privative qui s'intercalent entre l'observateur et la ZIP.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : MODÉRÉE

■ MH 5 / EGLISE SAINT-HÉRAY / LA MOTHE-SAINT-HÉRAY / 2.6 KM DE LA ZIP



PHOTO 142 : VUE FERMÉE VERS LA ZIP

Degré d'ouverture sur le paysage : Le bourg de la Mothe-Saint-Héray est implanté dans le fond plat de la vallée de la Sèvre. Depuis la place qui borde l'église de St-Héray, les perceptions visuelles en direction de la ZIP sont fermées par la trame bâtie dense et par la topographie.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : NULLE

■ MH 6 / MOULIN À EAU DE PONT-L'ABBÉ / LA MOTHE-SAINT-HÉRAY / 2.6 KM DE LA ZIP



PHOTO 143 : VUE FILTRÉE PAR LES ARBRES AU PREMIER PLAN

Degré d'ouverture sur le paysage : Depuis le moulin à eau, les vues vers la ZIP sont filtrées par l'alignement d'arbres au premier plan puis tronquées par une rangée d'habitations. La prégnance visuelle de la ZIP sera plus importante en saison hivernale qu'en saison estivale où le feuillage fermera les vues dans cette direction.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : MODÉRÉE

■ MH 7 / RESTES DE L'ANCIEN CHÂTEAU / LA MOTHE-SAINT-HÉRAY / 3.2 KM DE LA ZIP



PHOTO 144 : VUE TRONQUÉE EN DIRECTION DE LA ZIP

Degré d'ouverture sur le paysage : L'ancien château se trouve en retrait du centre ancien de la Mothe-Saint-Héray. Depuis les marches du perron, les vues vers la ZIP sont tronquées par les bâtiments et les arbres avec une prégnance visuelle pressentie comme modérée.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : MODÉRÉE

■ MH 8 ET 9 / CHÂTEAU DE LA VILLEDIEU-DE-COMBLÉ / SAINTE-EANNE ET LA MOTHE-SAINT-HÉRAY / 1 KM DE LA ZIP

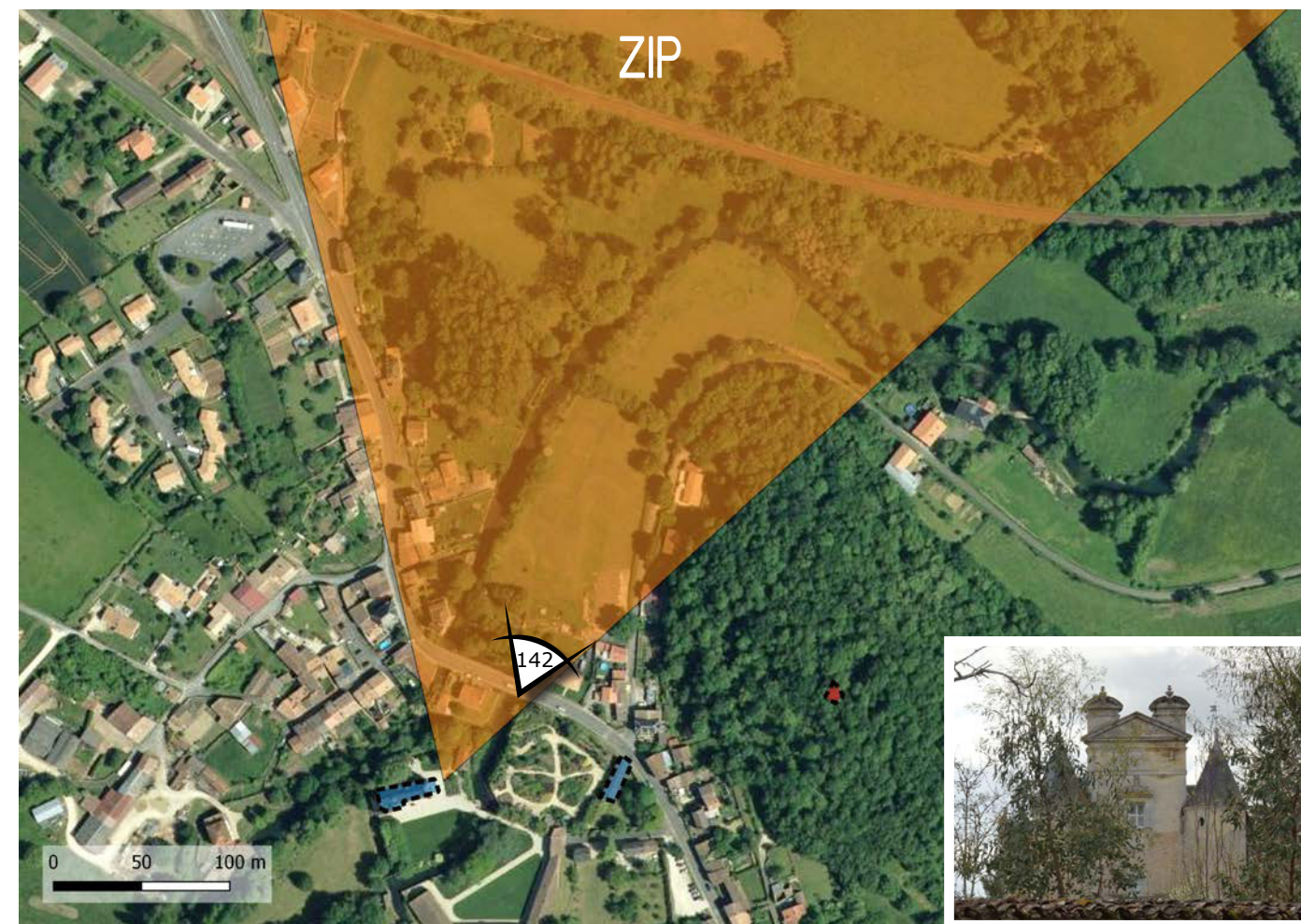


PHOTO 145 : VUES VERS LA ZIP DEPUIS LE PONT

Degré d'ouverture sur le paysage : Le château a été construit au bord de la rivière du Pamproux. Deux bâtiments sont protégés au titre des Monuments Historiques, sur deux territoires communaux différents. En raison du caractère privatif du domaine, la sensibilité n'a pas pu être vérifiée sur place. Toutefois, le pont offre une fenêtre visuelle ouverte vers la ZIP. La prégnance visuelle pressentie est forte compte-tenu de l'emplacement de la ZIP sur les hauteurs du plateau (effet d'écrasement possible).

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FORTE